

NORME  
INTERNATIONALE  
INTERNATIONAL  
STANDARD

CEI  
IEC  
60927  
1996

AMENDEMENT 1  
AMENDMENT 1  
1999-10

Amendment 1

**Appareils auxiliaires pour lampes –  
Dispositifs d'amorçage (autres que starters  
à lueur) –  
Prescriptions de performances**

Amendment 1

**Auxiliaries for lamps –  
Starting devices (other than glow starters) –  
Performance requirements**

© IEC 1999 Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

International Electrotechnical Commission  
Telefax: +41 22 919 0300

3, rue de Varembé Geneva, Switzerland  
e-mail: [inmail@iec.ch](mailto:inmail@iec.ch)  
IEC web site <http://www.iec.ch>



Commission Electrotechnique Internationale  
International Electrotechnical Commission  
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX  
PRICE CODE

C

Pour prix, voir catalogue en vigueur  
For price, see current catalogue

## AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le sous-comité 34C: Appareils auxiliaires pour lampes, du comité d'études 34 de la CEI: Lampes et équipements associés.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

FDIS	Rapport de vote
34C/476/FDIS	34C/491/RVD

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Page 4

## AVANT-PROPOS

*Modifier les deux dernières phrases comme suit:*

L'annexe A fait partie intégrante de cette norme.

Les annexes B et C sont données uniquement à titre d'information.

Page 6

### 1.1 Références normatives

*Remplacer la référence à la CEI 598-1 comme suit:*

CEI 60598-1:1996, *Luminaires – Partie 1: Prescriptions générales et essais*

*Ajouter ce qui suit à la liste des publications:*

CEI 61167:1992, *Lampes aux halogénures métalliques*

CEI 61547:1995, *Equipements pour l'éclairage à usage général – Prescriptions concernant l'immunité CEM*

Page 8

### 3 Prescriptions générales pour les essais

*Modifier le second tiret du paragraphe 3.1 comme suit:*

- quatre amorceurs (le cas échéant avec les éléments de circuit nécessaires à l'exécution des essais).

## FOREWORD

This amendment has been prepared by subcommittee 34C: Auxiliaries for lamps, of IEC technical committee 34: Lamps and related equipment.

The text of this amendment is based on the following documents:

FDIS	Report on voting
34C/476/FDIS	34C/491/RVD

Full information on the voting of the approval of this amendment can be found in the report on voting indicated in the above table.

Page 5

## FOREWORD

*Amend the last two sentences to read:*

Annex A forms an integral part of this standard.

Annexes B and C are for information only.

Page 7

### 1.1 Normative references

*Replace the reference to IEC 598-1 by the following:*

IEC 60598-1:1996, *Luminaires – Part 1: General requirements and tests*

*Add the following to the list of publications:*

IEC 61167:1992, *Metal halide lamps*

IEC 61547:1995, *Equipment for general lighting purposes – EMC immunity requirements*

Page 9

## 3 General requirements for tests

*Amend the second dashed item of subclause 3.1 to read:*

- four samples of ignitors (where appropriate, together with those circuit components which are necessary to carry out the tests).

Ajouter, à la page 10, le nouveau paragraphe suivant:

**3.4** Tous les dispositifs d'amorçage spécifiés dans la présente norme doivent satisfaire aux prescriptions de la CEI 61547.

NOTE – Les prescriptions pour les dispositifs d'amorçage sont à l'étude dans la CEI 61547.

Page 22

## 9 Domaine d'application

Remplacer le texte de cet article par ce qui suit:

Cette section spécifie les prescriptions de fonctionnement pour les amorceurs utilisés avec les lampes à vapeur de sodium à basse pression, les lampes à vapeur de sodium à haute pression et les lampes aux halogénures métalliques; elle doit être utilisée conjointement avec les publications concernant ces lampes et leurs ballasts (voir la CEI 60192, la CEI 60662, la CEI 60922, la CEI 60923 et la CEI 61167).

Page 26

## 12 Essai d'endurance

Remplacer le paragraphe 12.1 par ce qui suit:

### 12.1 Quantité à soumettre à l'essai

L'échantillon d'essai est composé de deux amorceurs ayant satisfait aux essais appropriés des articles 10 et 11, selon le cas, et de deux amorceurs supplémentaires pour l'essai spécifié au troisième alinéa de 12.2.

Remplacer, à la page 28, le troisième alinéa du paragraphe 12.2 par ce qui suit:

Les amorceurs prévus pour être branchés en série avec des lampes à décharge, qui peuvent selon les spécifications de la lampe, conduire à une surchauffe de l'ensemble ballast/amorceur, sont essayés en plus dans les conditions où la température maximale du boîtier est portée à  $(t_c + X) {^\circ}\text{C}$  avec un circuit d'essai redressé selon la CEI 60598-1 (quatrième édition), article 12.5 et annexe C.

Ajouter, à la page 30, le nouveau texte suivant à la fin du paragraphe 12.6:

La tension d'impulsion est mesurée comme en 10.5 avant et après l'essai d'endurance. La variation de cette grandeur ne doit pas dépasser  $\pm 10\%$ .

Supprimer le paragraphe 12.7.